

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 14 juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Dominique DELECOURT, Maire, en suite de convocation du 7 juin 2024.

Etaient présents : Mesdames : BARIL Joëlle, CAPET Lucile, FALIGANT Delphine, , MICHEL Sophie, RENSY Roseline,

Messieurs : CARPENTIER Claude, FACHE Pierre, GALLET Maxime, HAINAUT Pascal, RAMARD David, SNAET Guillaume, VERSCHUEREN Gilles.

Dont pouvoir

- Monsieur Jean-Marc DELSERT à Madame Delphine FALIGANT
- Madame Virginie ROUZE à Monsieur Dominique DELECOURT
- Madame Gaëlle LEDOUX à Monsieur Guillaume SNAET
- Madame Cindy HABOURDIN à Monsieur Gilles VERSCHUEREN
- Madame Valérie SADOWSKI à Monsieur Claude CARPENTIER

Madame Roseline RENSY est élue Secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 23 mai 2024 est adopté à l'unanimité.

Il est ensuite passé à l'ordre du jour.

LES PROJETS COMMUNAUX

Monsieur le Maire présente un projet d'aménagement derrière le Complexe sportif. Ce projet composé de 26 lots libres se déploie sur 15 500m².



Le Conseil Municipal, valide cette proposition de projet 17 voix pour.

Ce dossier sera revu en septembre afin d'acter la vente des terrains.

LE RECRUTEMENT DES JOBS D'ETE

En séance du 12 avril, le Conseil Municipal a décidé de créer 7 postes de jobs d'été du 8 juillet au 23 août 2024.

Il est proposé d'en créer un supplémentaire du 26 au 30 août 2024 dans les mêmes conditions. Le jeune recruté sera sous la tutelle d'un agent communal et d'un élu.

Adopté à l'unanimité.

LE RECRUTEMENT DES ANIMATEURS POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS DE JUILLET

En séance du 16 février 2024, le Conseil Municipal a créé les postes nécessaires à l'encadrement de l'accueil de loisirs de juillet 2024 soit :

- 13 postes d'animateurs titulaires
- 3 postes d'animateurs stagiaires

Suite au recrutement, il est nécessaire de modifier les postes créés ainsi :

- 11 postes d'animateurs titulaires
- 4 postes d'animateurs stagiaires

Adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire en profite pour informer le Conseil Municipal que l'accueil de loisirs du printemps a été contrôlé le 22 avril 2024 par la Direction départementale de la jeunesse et du sport.

Le rapport qui a été rédigé est très positif. Un courrier de félicitations et de reconnaissance professionnelle a été adressé à Madame Laurie DE SAINT ESTEBAN au nom de l'ensemble des élus.

LA TARIFICATION DES SERVICES PERISCOLAIRES

Pour rappel, les tarifs des services périscolaires sont revalorisés tous les 3 ans.

Le 1^{er} septembre 2021, ils ont été fixés ainsi :
Forfait garderie 0,80€ (0,70€ pour les QF \leq 300);
Forfait goûter 0,50€ ;
Repas enfant au restaurant municipal 3€ ;
Repas adulte au restaurant municipal 4€.

Il est proposé de les revaloriser à compter du 1^{er} septembre 2024:
Forfait garderie 0,85€ (0,75€ pour les QF \leq 300);
Forfait goûter 0,55€ ;
Repas enfant au restaurant municipal 3,10€ ;
Repas adulte au restaurant municipal 4,10€.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Sophie MICHEL souligne que malgré l'inflation, les tarifs restent encadrés et tout à fait adaptés.

LE CALENDRIER DES FETES 2025

Comme chaque année, la commune réalisera un calendrier des fêtes pour l'année 2025.

Pour ce faire, les fournisseurs et les commerçants seront sollicités par le biais d'encarts publicitaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, retient à l'unanimité deux tarifs distincts :

- Un tarif de 100€ pour les commerçants de CUINCHY ;
- Un tarif de 200€ pour ceux extérieurs à la Commune.

Adopté à l'unanimité.

LES QUESTIONS DIVERSES

L'organisation des élections législatives les 30 juin et 7 juillet 2024

Les élus se positionnent pour la tenue du bureau de vote.

Les guinguettes de l'été

Les associations cuinchynoises œuvrent ensemble afin de proposer des guinguettes en juillet et en août dans le jardin public.



La demande de subvention de l'AFM téléthon

Depuis plusieurs années, la Commune soutient l'association «Un combat pour Jules et Victor et bien plus encore contre les myopathies » à travers des actions et des mises à dispositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de continuer de privilégier cette association et de ne pas accorder de suite favorable à la demande de l'AFM téléthon.

Rappel des prochains RDV

- Fête des écoles : samedi 15 juin à partir de 12h00.
- Réception des CM2 : mardi 18 juin à 19h00 à la salle des fêtes.
- Elections législatives les 30 juin et 7 juillet.
- Repas de rentrée : vendredi 30 août à 12h15.
- Cuinchy libéré : samedi 31 août à 11h30 à la stèle et à 12h00 au monument aux morts.
- Conseil Municipal : vendredi 6 septembre à 19h00.
- Réception de départ à la retraite de Monsieur Eric LEROUX : vendredi 20 septembre à 18h30 salle Aubret

Le point sur les commerces

Le dossier du débit de tabac est très compliqué. Il n'évolue pas.

En ce qui concerne la boulangerie, elle est fermée définitivement. Une dératissage est en cours. Le propriétaire du bâtiment souhaite que Monsieur le Maire réalise un état des lieux la semaine prochaine.

Il a l'intention de reprendre la boulangerie à son compte le temps de remettre tout en ordre.

Madame Sophie MICHEL se porte volontaire pour accompagner Monsieur le Maire à l'état des lieux.

L'exposition de l'association « l'Art et la manière »

Avant la réunion du Conseil Municipal, Monsieur le Maire, Madame Roseline RENSY et d'autres élus ont assisté au vernissage de l'exposition de peinture de l'association « l'Art et la manière ». Cette exposition remarquable mérite d'être vue, le Conseil Municipal est invité à s'y rendre durant le week-end.

- Madame Lucile CAPET informe le Conseil Municipal que le plan de zonage du PLUi modifié pour le projet de déchetterie a été adopté en commission à la CABBALR. Il sera prochainement présenté en Conseil Communautaire pour validation. De plus, une subvention de 800€ a été attribuée pour l'acquisition d'ouvrages en faveur de la bibliothèque municipale.
- Monsieur le Maire a sollicité la CABBALR pour une indulgence sur notre dernière facture d'eau suite à la fuite d'eau de l'école.

Séance levée à 19h45.

La secrétaire de séance,



Roseline RENSY